

ECCAR ONLINE CITY REPORTING & CANDIDATURE POUR LE PRIX ECCAR

Procédure générale pour villes
membres

2025

1. QU'EST-CE QUE LE ONLINE CITY REPORTING DE L'ECCAR?

La présentation de rapports est un élément essentiel de l'adhésion à l'ECCAR. Chaque ville membre s'est engagée à rendre compte tous les deux ans de son travail local dans le domaine de l'antiracisme et de la mise en œuvre du Plan d'action en 10 points. Le « Online City Reporting » combine l'obligation de rendre des comptes avec un mécanisme de feedback qui permet aux villes d'évaluer leur travail local conformément au Plan d'action en 10 points de l'ECCAR, de recevoir un feedback officiel et la reconnaissance du Conseil consultatif scientifique de l'ECCAR, y compris de l'UNESCO, de partager les bonnes pratiques et d'apprendre d'autres villes membres. Cela renforce la visibilité de l'engagement de la ville pour le Plan d'action en 10 points. De plus, cela permet aux villes d'exprimer leurs principaux défis et besoins envers l'ECCAR, ce qui permet de s'assurer que les besoins des villes membres soient toujours au centre du travail de l'ECCAR. Enfin, les rapports sur les mesures et initiatives spécifiques sont automatiquement liés à la candidature au Prix ECCAR, qui est décerné une fois par an sur la base des rapports soumis.

Structure du « Online City Reporting Tool »

Le « Online City Reporting Tool » est structuré sous la forme d'un questionnaire numérique à deux niveaux. Le niveau 1 demande un aperçu général des caractéristiques de la ville et de la structure de son travail dans le domaine de l'antiracisme. Le niveau 2 permet de rendre compte de manière plus détaillée des mesures spécifiques mises en œuvre par la ville. Toutes les mesures concrètes décrites au niveau 2 sont automatiquement prises en compte pour l'obtention du Prix ECCAR (plus d'informations ci-dessous).

Feedback individuel par le Conseil Consultatif Scientifique

Une fois qu'une ville a soumis son rapport, le Conseil consultatif scientifique, dont l'UNESCO fait partie, l'examine et fournit un feedback officiel à la ville concernée comprenant une conclusion générale ainsi qu'un retour d'information individuel. Le retour d'information individuel est une ressource importante pour évaluer et améliorer le travail de votre ville. Il peut, par exemple être utilisé au niveau politique pour informer le conseil communal / municipal et les maires responsables de l'état de la mise en œuvre du Plan d'action en 10 points et de mettre en évidence les potentiels de développement. La lettre de feedback est ensuite envoyée par courriel à votre ville et est adressée au niveau politique, généralement au / à la maire.

Feedback général par le Conseil Consultatif Scientifique

L'analyse globale de tous les rapports remis permet à l'ECCAR d'obtenir une vue d'ensemble des opportunités et des défis actuels du travail antiraciste local en Europe. Sur la base des résultats des rapports, l'ECCAR développe des formats axés sur les besoins afin d'aider ses villes membres à améliorer leur travail local et à renforcer le rôle des villes en tant que moteurs de la diversité au niveau local. Cela permet à l'ECCAR d'aligner son travail sur les intérêts et les besoins de ces villes membres. Le feedback général est également inclus dans la lettre de feedback adressée à votre ville.

2. CANDIDATURE POUR LE PRIX ECCAR

Une fois par an, l'ECCAR récompense des mesures particulières prises par ses villes membres en leur décernant le Prix ECCAR. Ce prix est décerné dans deux catégories :

- 1) Villes de < 50 000 habitant.e.s
- 2) Villes de plus de 50 000 habitant.e.s

Le Prix ECCAR est l'occasion de récompenser les efforts exemplaires de votre municipalité et de mettre en avant une action spécifique visant à construire des villes inclusives et antiracistes. Les deux villes gagnantes (une ville gagnante par catégorie) seront sélectionnées en trois phases :

- 1) Dans un premier tour, le Conseil consultatif scientifique présélectionne les villes candidates sur la base des critères de bonnes pratiques du « Online City Reporting » de l'ECCAR.
- 2) Au cours de l'étape suivante, le conseil d'administration et le bureau de l'ECCAR choisissent trois villes finalistes par catégorie.
- 3) Des représentant.e.s des villes finalistes présentent ensuite les actions soumises à l'Assemblée générale respective. Suite à ces présentations, les membres de l'Assemblée générale de l'ECCAR votent pour une ville gagnante par catégorie.

Les candidatures sont soumises automatiquement en rapportant des mesures spécifiques au niveau 2 du « Online City Reporting Tool ». Le calendrier de la candidature est donc directement lié au calendrier des rapports : La date limite de soumission des rapports est fixée au 30 avril 2025.

3. À QUOI SERT LE SYSTÈME DE RAPPORTS ?

Le « Online City Reporting » est un outil important autant pour les villes que pour l'ECCAR en tant que coalition :

- Il permet aux membres de l'ECCAR d'échanger avec d'autres villes sur leurs expériences et bonnes pratiques.
- Il contribue à rendre plus visibles l'engagement des villes en faveur d'une politique antiraciste, le Plan d'action en 10 points ainsi que les valeurs de l'ECCAR.
- Il aide la ville à procéder à une auto-évaluation et à une analyse structurée de son travail dans le domaine de l'antiracisme.
- Il peut être utilisé pour faire un rapport à d'autres départements, au conseil municipal ou au / à la maire.
- Il permet à la ville de recevoir un feedback concret et une reconnaissance officielle de la part du Conseil consultatif scientifique, y compris de l'UNESCO, sur le travail effectué par la ville.
- Il permet à la ville de partager avec d'autres villes membres sur des bonnes pratiques, des stratégies réussies et des connaissances acquises.
- Il permet à la ville d'apprendre des bonnes pratiques, des stratégies réussies et des connaissances tirés par d'autres villes dans le cadre d'un processus d'échange entre pairs.
- Il permet à l'ECCAR d'aligner sa stratégie sur les intérêts et les besoins réels de ses villes membres.

- Il permet à l'ECCAR de recueillir des informations sur la manière dont les villes garantissent les droits fondamentaux et luttent contre le racisme et la discrimination au niveau local.
- Il permet à l'ECCAR de standardiser les données sur la situation réelle sur place concernant les défis des villes ainsi que leurs mesures dans le domaine de l'antiracisme.
- L'ECCAR peut ainsi mieux défendre la perspective des villes au niveau européen et international et sensibiliser aux besoins spécifiques des autorités locales.

4. COMMENT RAPPORTER ?

Il est facile et compréhensible de faire un rapport dans le « Online City Reporting Tool » (OCRT). Une fois que vous avez décidé de soumettre un rapport, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

1. La personne responsable pour l'ECCAR dans votre ville envoie un courriel à reporting@ec-car.info en faisant part de votre intérêt.
2. Vous recevrez alors vos données de connexion individuelles (nom d'utilisateur et mot de passe) pour le « Online City Reporting Tool ». Veuillez ne pas communiquer ces données à d'autres personnes. Si d'autres collègues doivent travailler avec vous sur le rapport, vous pouvez créer des identifiants secondaires qui leur permettront de répondre aux questions du rapport, mais pas de soumettre le rapport.
3. Vous pouvez vous connecter au OCRT via le site web de l'ECCAR : <https://www.ec-car.info/en/reporting-in-ECCAR>
4. Avant de commencer, allez dans le menu AIDE (HELP) et lisez le manuel d'utilisation de l'OCRT.
5. Si vous préférez, vous pouvez d'abord télécharger l'ensemble du questionnaire pour savoir exactement ce qu'il demande.
6. Commencez à remplir le questionnaire. Vous pouvez vous arrêter autant de fois que vous le souhaitez et faire toutes les modifications que vous voulez jusqu'à ce que vous soumettiez officiellement le rapport. N'oubliez pas de toujours sauvegarder les modifications.
7. Si vous souhaitez poursuivre votre travail sur un rapport que vous avez commencé, il est important de rouvrir l'ancien rapport et de ne pas en commencer un nouveau.
8. Veuillez rédiger votre rapport dans votre langue locale. Cela améliore la qualité du rapport et l'OCRT fournit automatiquement la traduction en anglais et dans d'autres langues grâce à un logiciel de traduction intégré.
9. Certaines questions peuvent sembler se répéter dans le OCRT. Cependant, les questions répétées se réfèrent toujours à des aspects différents. Veuillez en tenir compte lorsque vous remplissez le questionnaire.
10. Veuillez décrire vos mesures au niveau 2 de la manière la plus précise possible. Vous pouvez également joindre une pièce jointe (maximum 5 MB) par rapport. Cependant, toutes les informations importantes doivent être incluses dans le rapport lui-même.
11. Une fois que vous avez terminé le questionnaire, vous pouvez le soumettre en cliquant sur « soumettre ».
12. La plateforme vous informera lorsque votre rapport a été évalué. En outre, vous recevrez par courriel la lettre officielle de feedback du Conseil consultatif scientifique à votre maire.

13. Après avoir reçu le feedback, vous pouvez décider de publier ou non votre rapport dans le « Online City Reporting Tool » et de le rendre ainsi visible aux autres villes membres. Vous pouvez décider librement si vous souhaitez publier votre rapport avec ou sans le feedback. Pour publier, il vous suffit de cliquer sur le bouton « publier ».

5. CALENDRIER

- **Novembre 2024** : La période d'inscription au rapport 2025 et la demande d'identifiants commence.
- **Décembre 2024 - avril 2025** : Il est désormais possible de travailler dans le « Online City Reporting Tool » (OCRT).
- **23 janvier 2025, 10h-12h** : Réunion de lancement en ligne avec toutes les villes intéressées par le rapport 2025 afin d'expliquer l'OCRT et l'ensemble de la procédure de rapport.
- **30 avril 2025** : Délai de remise des rapports.
- **Mai - septembre 2025** : Période d'évaluation et d'élaboration du feedback par le Conseil consultatif scientifique. Les villes reçoivent leur feedback individuel par courriel.
- **Octobre 2025** : Le feedback général sera présenté /discuté lors de l'Assemblée générale de l'ECCAR.

6. FAQ

Puis-je rédiger le rapport dans ma propre langue ?

Oui, veuillez faire votre rapport dans la langue officielle de votre pays. Vous pouvez sélectionner votre langue en cliquant sur le globe en haut à droite. L'OCRT dispose d'un logiciel de traduction intégré et peut donc traduire automatiquement tous les rapports dans n'importe quelle langue. Si vous rédigez votre rapport dans votre langue officielle ou nationale, cela augmente la qualité du rapport. Veuillez noter que l'OCRT fonctionne avec un logiciel de traduction et qu'il peut donc y avoir des erreurs de traduction occasionnelles.

Puis-je réutiliser mes données de connexion existantes ?

Oui, si vous avez déjà reçu des données de connexion lors d'un autre cycle de rapport, vous pouvez les réutiliser et n'avez pas besoin d'en créer de nouvelles.

Combien de temps faut-il pour rédiger le rapport ?

Cela dépend toujours du niveau de détail que vous souhaitez donner à votre travail. Les informations suivantes peuvent vous servir de valeur indicative : La partie 1 peut être réalisée en environ 3 heures, la partie 2 en environ 5 heures.

Puis-je faire des pauses pendant la rédaction ?

Oui, vous pouvez reprendre le travail sur un rapport commencé à un moment ultérieur. N'oubliez pas de toujours sauvegarder votre travail. Si vous souhaitez continuer à travailler sur un rapport que vous avez commencé, il est important de rouvrir l'ancien rapport et de ne pas en créer un nouveau.

Puis-je modifier les réponses que j'ai données ?

Oui, vous pouvez apporter autant de modifications que vous le souhaitez jusqu'à la soumission officielle de votre rapport. Une fois le rapport soumis, vous ne pourrez plus y apporter de modifications.

À quelle fréquence dois-je soumettre un rapport ?

Les villes ECCAR sont invitées à soumettre un rapport tous les deux ans.

Qui lit mon rapport ?

Juste après la soumission, seuls les membres du Conseil consultatif scientifique y ont accès. Après avoir reçu votre feedback, on vous demandera si vous souhaitez mettre à jour votre rapport. Ensuite, vous pouvez publier le rapport. On vous demandera également si vous souhaitez publier le feedback. Après la publication, toutes les villes membres peuvent lire votre rapport dans l'OCRT.

Puis-je lire les rapports d'autres villes ?

Tous les rapports publiés officiellement par les villes peuvent être lus par tous les membres de l'ECCAR.

Qui puis-je contacter si j'ai des questions ?

N'hésitez pas à envoyer vos questions à reporting@eccar.info.